

PLACE DU 8 MAI CONSTRUIRE MAINTENANT AVEC LES HABITANTS UN NOUVEAU CENTRE DE VIE



LORS DE LA RÉUNION PUBLIQUE ORGANISÉE LE 4 OCTOBRE DERNIER À L'INITIATIVE DE LA MAIRIE, CE SONT PLUS DE 350 PERSONNES QUI SE SONT RÉUNIES POUR S'INFORMER SUR L'AVENIR DE L'ANCIEN CENTRE COMMERCIAL DE LA PLACE DU 8 MAI.

Le Maire, accompagné de plusieurs des élus en charge des dossiers en lien avec les questions posées autour de l'ancien centre commercial, a introduit la réunion et est revenu avec les élus sur la situation découlant des décisions du conseil municipal d'acquiescer le site.

UNE FERMETURE INACCEPTABLE

Dans son introduction, le Maire, Maxime Camuzat, est intervenu avec vigueur en rappelant qu'il était nécessaire qu'il y ait dans le centre d'une ville de plus de 5000 habitants, un lieu commercial permettant de s'approvisionner au quotidien.

Il a ensuite rappelé que, lors de la fermeture de Carrefour, il avait sollicité tous les grands groupes alimentaires pour leur proposer la reprise du site et qu'aucun n'avait répondu.

Il a précisé que le conseil municipal, à sa demande, avait décidé dès le mois de mai d'acquiescer le site et en a délibéré de façon définitive le 6 juillet.

Le 17 octobre, cette acquisition a été concrétisée au prix de 620 000 €.

Philippe Jolivet, Premier Maire Adjoint, a rappelé le processus qui avait conduit le groupe Carrefour à la décision de fermeture et ce malgré les engagements écrits qu'il avait pris auprès de l'Etat et de la commune de maintenir ce magasin.

Il a souligné que la loi votée en 2008 dite de modernisation de l'économie avait largement favorisé la possibilité pour les grands groupes aujourd'hui de décider de leurs implantations commerciales sans concertation avec les élus locaux.

Jean-Pierre Dohollou, Maire Adjoint, a, lui, rappelé que si la mairie ne pouvait elle-même créer et gérer un magasin, elle pouvait par contre être à l'origine d'un aménagement du site, en

définir les orientations et chercher à y promouvoir du commerce notamment, mais pas seulement.

UN PROJET CONDUIT EN CONCERTATION AVEC LA POPULATION

Yves Lauvergeat, Maire Adjoint, a présenté la démarche que le conseil municipal a adoptée, démarche visant à associer la population et les commerçants de la galerie commerciale à la définition du projet de réaménagement de la place du 8 mai.

C'est autour d'un groupe de travail constitué d'un panel de citoyens et de représentants des commerçants de la place du 8 mai que la réflexion va s'engager pour que la place du 8 mai redevienne un lieu de vie et de rencontre.

Le projet devra s'ouvrir aux usages commerciaux bien sûr autour d'un pôle alimentaire, mais aussi en y associant d'autres commerces et formes de commerces, d'autres usages, sociaux, culturels, de loisirs, de services, d'habitat (résidentiel, social, pour personnes âgées...), de santé,

AVEC LES CITOYENS, FAIRE DE LA PLACE DU 8 MAI UN VÉRITABLE LIEU DE VIE :

Le maire a conclu la réunion en invitant la population à s'associer à la réflexion et à participer au panel. Il a indiqué que cette réflexion serait conduite avec le souci de proposer la mise en place d'une solution à long terme mais aussi la recherche de solutions à court terme permettant de disposer rapidement d'un commerce alimentaire.

1916, ANNÉE TERRIBLE : UNE CONFÉRENCE EN MAIRIE

Jean-Pierre ANDRE, secrétaire de l'amicale des anciens des 95ème RI et 85ème RI, animera une conférence sur la place des régiments de Bourges et des Berrichons dans les terribles combats de l'année 1916.

Cette conférence aura lieu le mercredi 16 novembre à 18h30 en mairie

A cette occasion, seront évoqués autour de l'année 1916, les affrontements des armées française et allemande, notamment à Verdun et dans la bataille de la Somme.

Les régiments de Bourges qui comprenaient de nombreux Berrichons dans leurs rangs (les 95ème et 408ème régiments d'infanterie, les 1er et 37ème régiments d'artillerie, ainsi que le 85ème RI de Cosne-sur-Loire qui recrutait nombre de ses hommes dans le nord du département) ont pris une part importante dans ces combats.

RÉUNION PUBLIQUE - BOURGES PLUS

DÉCHETS COMPOSTÉS, TERRE EN BONNE SANTÉ

Le compostage vous intéresse ?

Réunion publique
jeudi 17 novembre
2016 à 18h30
Salle Nelson Mandela,
rue Léonard Hippolyte Roger

A l'issue de la réunion, un bio-seau et un aérateur seront remis aux personnes intéressées pour obtenir un bon compost



Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets, le développement de la pratique du compostage individuel et partagé tient une place toute particulière pour atteindre l'objectif de baisse des tonnages des ordures ménagères résiduelles sur l'agglomération.

Une réunion publique se tiendra le jeudi 17 novembre à 18h30 à l'espace Nelson Mandela, animée par Yannick Chauvin, maître composteur, et Yvon Beuchon, vice-président de Bourges Plus, délégué à la collecte et au traitement des déchets.

A l'issue de la réunion, il sera procédé à la remise gratuite de seaux de 10 litres servant au dépôt des déchets de cuisine destinés au composteur, et d'aérateurs (outil de brassage régulier du compost) pour les personnes présentes et intéressées.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un décret publié le mardi 20 septembre au Journal officiel rend obligatoire, à partir du 20 novembre, le port de gants pour les conducteurs et les passagers de motos et de scooters. L'absence de port de gants homologués à la norme européenne CE pourra être punie d'une amende de 68 euros et la perte d'un point du permis.

COLLECTE NATIONALE DES BANQUES ALIMENTAIRES

Le Centre Communal d'Action Sociale organise une collecte de produits alimentaires dans les enseignes Carrefour Market et Netto. Elle aura lieu les 25 et 26 novembre 2016.

Si vous souhaitez donner 2h de votre temps, prenez contact avec l'équipe du CCAS au 02 48 66 34 48.



Banques Alimentaires

L'AGENDA

MUNICIPAL

LES BÉBÉS LECTEURS

Samedi 5 novembre, à partir de 10h
« En attendant Noël »

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Vendredi 11 novembre, 11h45
Devant le Monument aux morts

CONFÉRENCE - BATAILLE DE VERDUN

Mercredi 16 novembre, à 18h30, en mairie.

RÉUNION PUBLIQUE - COMPOSTAGE

Jeudi 17 novembre, à 18h30
Espace Nelson Mandela

AUTRES

MATCH RÉGIONAL

Samedi 29 octobre à 20h
ASSG - Chartres FC3 - Stade Henri Luquet

THÉ DANSANT DU COMITÉ DES FÊTES

Dimanche 30 octobre, l'après-midi
Espace Nelson Mandela

LOTO DU COMITÉ DES FÊTES

Dimanche 6 novembre, 14h30
Espace Nelson Mandela

THÉ DANSANT DE L'UNC-AFN

Vendredi 11 novembre, l'après-midi
Espace Nelson Mandela

SALON DES VINS ET DES PRODUITS DU TERROIR DU KIWANIS CLUB

Samedi 12 et dimanche 13 novembre
Espace Nelson Mandela

CONCOURS DE TIR À L'ARC

Samedi 12 et dimanche 13 novembre
Gymnase Jacques Prévert